



Communiqué de presse

Saint-Viance, le 7 février 2023 // 17h40.

UV GERMI CONFIRME SON ELIGIBILITE AU DISPOSITIF PEA-PME

UV GERMI[®] (FR0011898584 – ALUVI FP), spécialiste de la dépollution de l'eau, de l'air et des surfaces par UV de haute technologie, confirme pour l'année 2023 l'éligibilité de ses actions au dispositif PEA PME institué par la Loi de finance pour 2014 du 29 décembre 2013 dont les modalités ont été précisées par le décret d'application n°2014-283 du 4 mars 2014 et par la loi Pacte adoptée le 11 avril 2019.

Les actions UV GERMI[®] (FR0011898584 – ALUVI FP) peuvent donc être intégrées dans les portefeuilles PEA PME, dédiés aux investissements dans les PME et ETI répondant aux critères fixés par la réglementation applicable (notamment, moins de 5 000 salariés d'une part, chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 Md€ ou total de bilan inférieur à 2 Md€, d'autre part, étant précisé que ces seuils doivent être appréciés à la date d'acquisition des titres).

Prochains rendez-vous financiers

Résultats annuels 2022 :	27 avril 2023, après bourse
Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre :	27 juillet 2023, après bourse
Résultats semestriels 2023 :	19 octobre 2023, après bourse

A propos d'UV GERMI[®] :

UV GERMI[®] conçoit, fabrique et commercialise des équipements basés sur la technologie ultraviolets (UV) à des fins de dépollution, de désinfection et de décontamination de l'eau, de l'air et des surfaces. UV GERMI[®] est basée à Saint-Viance, en Corrèze, et compte environ 50 collaborateurs.

Pour plus d'informations : www.uvgermi.fr

Les actions d'UV GERMI[®] sont cotées sur Euronext Growth Paris et sont éligibles au PEA PME

UV GERMI[®] est membre de La French Fab

Mnémonique : ALUVI - Code ISIN : FR0011898584 - Reuters : ALUVI.PA - Bloomberg : ALUVI:FP



Contacts

UV GERMI[®]
Corinne Chansiaud
Relations investisseurs
+33 (0)5 55 88 18 88 - contact@uvgermi.fr

Calyptus
Mathieu Calleux
Communication financière
Tel. +33(1) 53 65 37 91 - uvgermi@calyptus.net